



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2015

Lors de la séance ordinaire tenue le 1er décembre 2014, le Conseil a adopté le calendrier des séances du conseil pour l'année 2015.

L'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune.

La tenue des séances régulières du conseil municipal de Saint-Jude pour l'année civile **2015** se tiendront à la salle du conseil du centre communautaire au 930, rue du Centre et débiteront à **20h00**:

12 janvier (2ème lundi de janvier)
2 février
2 mars
7 avril (mardi suivant lundi de Pâques)
4 mai
1er juin
10 août
8 septembre (mardi suivant Fête du travail)
5 octobre
2 novembre
7 décembre

Donné à Saint-Jude, ce 2 décembre 2014

Nancy Carvalho, directrice générale